



Moulin de Coutant

201 Route du Moulin de coutant

41190 St Lubin en Vergonnois

Tel : 02.54.50.89.35

Mail : moulindecoutan@acesm.fr

Rapport d'Activité Année 2025



SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. LES MISSIONS DU SERVICE.....	4
3. ORGANISATION : Déroulement de la prise en charge	8
4. L'ACTIVITE DU MOULIN DE COUTANT	9
4.1 Taux d'occupation	9
4.2 File active.....	9
4.3 Mouvements	10
5. CARACTERISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS	11
5.1 Répartition des âges des jeunes accueillis sur les trois dernières années	11
5.2 Origine géographique des jeunes accueillis en 2025	11
5.3 Provenance des jeunes.....	12
5.4 Durée des placements.....	12
5.5 Situation scolaire des jeunes pris en charge	13
5.6 Orientation à la sortie	13
5.7 Prise en charge médico-sociale et sanitaire	14
5.8 Situation parentale des jeunes confiés	15
5.9 Maintien du lien familial.....	15
6. ÉTAT DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE.....	17
7. LES RESSOURCES HUMAINES.....	21
7.1 Organigramme	21
8. RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS DU CEAPS.....	23
8.1 Composition du CVS du CEAPS.....	23
8.2 Organisation des élections du CVS du CEAPS.....	23
8.3 Organisation des réunions du CVS du CEAPS	24
8.4 Modalités de préparation et de suivi des réunions CVS	24
8.5 Modalités de diffusion des comptes rendus du CVS du CEAPS.....	25
8.6 Thématiques abordées en réunion en 2025 émanant des jeunes.....	25
8.7 Sollicitation du CVS.....	26
8.8 Evènement indésirable, réclamations et signalements	26
8.9 Date de la dernière révision du règlement intérieur du CVS	26
9 DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	27



9.1	Suivi des évènements indésirables.....	27
9.2	Plan d'amélioration continu de la qualité	27
9.2.1	Réalisations 2025	27
9.2.2	Perspectives 2026	28



1. PREAMBULE

Le rapport d'activité qui est présenté communique de manière détaillée les réalisations de l'établissement sur l'année 2025.

Il a pour objectif de fournir une vue d'ensemble claire et transparente des activités effectuées et des résultats obtenus. Il inclut des données quantitatives et qualitatives, des analyses, des évaluations et des recommandations pour l'avenir. Il informe sur l'évolution des profils des publics accompagnés, des besoins qui y sont associés et communique le travail mis en œuvre par l'établissement pour y répondre.



2. LES MISSIONS DU SERVICE

Les missions du service s'exercent dans le cadre de la protection de l'enfance.

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, développe le droit des usagers, leur participation à la construction du projet individuel et l'individualisation des prestations. Cette loi s'applique à l'ensemble des services et établissements qui reçoivent un enfant pour assurer sa protection, qu'il soit accueilli au service de l'Aide Sociale à l'Enfance à la demande des parents ou placé par le Juge des Enfants.

Par ailleurs, la loi du 5 mars 2007 inscrit l'enfant au cœur du dispositif de protection et individualise sa prise en charge en introduisant la notion de projet pour l'enfant aux fins de prendre en compte ses besoins d'ordre physique, intellectuel, social et affectif dans le respect de ses droits (art 112-4 du CASF). Parallèlement, la loi conforte les rôles et les droits des parents et leur propose un accompagnement quand ils sont confrontés à des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale, dans l'éducation de leur enfant (art 112-3 du CASF).

Le Moulin de Coutant est un service de l'ACESM créé en 2016, il a bénéficié du statut de lieu de vie et d'accueil. La structure a été créée à la suite d'un appel à projet porté par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher. Il sera transformé en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) au 1^{er} janvier 2021.

Ce service accompagne au titre de la protection de l'enfance, 6 adolescents 12 à 18 ans dits à « difficultés multiples ». Les adolescents sont confiés au Conseil Départemental par mesure judiciaire ou par décision administrative.

Le Moulin de Coutant est un internat qui fonctionne 365 jours par an avec un accueil mixte. La structure propose un accompagnement « sur mesure » destiné à des enfants considérés comme porteurs de « difficultés multiples ». Le projet repose sur l'adéquation entre l'offre de service et la situation spécifique de chaque enfant accueilli. Basé sur un système où le jeune est au cœur de l'accompagnement, le Moulin de Coutant, situé dans un cadre environnemental protégé et exceptionnel, offre des espaces de vie et de participation permettant aux jeunes d'être acteurs de leur prise en charge.

Un accompagnement sur mesure

L'équipe éducative renforcée propose un accompagnement personnalisé, collectif et multidimensionnel, à travers lequel chaque acteur trouve une place adaptée, le jeune comme le professionnel.



Pour des jeunes à difficultés multiples

Les jeunes destinataires de ce dispositif sont des adolescents dont la problématique se décline comme suit :

- Des jeunes très déstructurés et majoritairement en situation scolaire adaptée.
- Des jeunes présentant des troubles importants du comportement et récidivants qui traduisent les difficultés de construction de la personnalité et le recours à l'agir qui les caractérisent.
- Des problématiques sociales et troubles psychiques (troubles mixtes de la conduite et troubles émotionnels) qui coïncident avec un environnement social et familial souvent perturbé, nécessitant une prise en charge relevant d'une mesure de protection administrative ou judiciaire ainsi qu'une prise en charge thérapeutique, éducative et pédagogique en simultané.
- Des troubles du comportement et émotionnels de l'enfance et de l'adolescence, soit des troubles des conduites (conduites dyssociales, agressives ou provocatrices, répétitives et persistantes) à l'origine de leurs parcours émaillés de crises et de ruptures successives.
- La perte de confiance en l'adulte, et de rupture.

La préparation de la sortie : Axe majeur de l'accompagnement

Les jeunes accueillis au Moulin de Coutant, au regard des multiples difficultés qu'ils présentent, engendrent des difficultés d'orientation, tant en vue de leur majorité qu'en termes de structures adaptées à leurs problématiques.

Nous rencontrons toujours des difficultés d'orientation à la majorité malgré le travail réalisé en amont. Des demandes exceptionnelles dû aux profils des jeunes et de leurs besoins sont discutés avec les partenaires pour proposer un accompagnement adapté sans rupture dans leurs parcours.

Face à cette difficulté et pour garantir la continuité du parcours le moulin propose des prises en charges innovantes en proposant par exemple un accompagnement avec un Contrat Jeune Majeur. Cette dérogation est négociée avec l'ASE lorsqu'il y a défaut de structure adaptée.

Le Moulin de Coutant tend à faire face à cette difficulté en pensant l'orientation sur du long terme, dès l'admission du jeune, tout en la requestionnant tout au long de sa prise en charge.



Le travail partenarial

Le Moulin de Coutant s'inscrit dans un dispositif scolaire ou professionnel permettant à chaque jeune de construire son orientation et son projet de vie.

Un travail avec les partenaires au sein de l'association (Atelier Scolaire et Technique) et sur l'extérieur permet aujourd'hui aux jeunes de bénéficier d'une prise en charge quotidienne complète sur différents lieux lorsqu'il ne bénéficie pas d'une prise en charge scolaire à temps plein.

Le travail de lien avec les partenaires sous forme d'un maillage soutenu permet de pouvoir accompagner au mieux les jeunes dans leur projet respectif.

Les jeunes du Moulin de Coutant bénéficient pour la plupart d'une prise en charge psychologique et un suivi par un pédopsychiatre. Pour la majorité d'entre eux, ils bénéficient d'une notification MDPH. Les soins de ces jeunes sont parfois impactés par leurs troubles multiples qui rendent difficile une prise en charge en groupe thérapeutique comme cela est proposé dans les établissements de soins (CATTP/Artémis/ Hôpital de jour).

Les traitements sont réévalués chaque mois par le pédopsychiatre, après échanges entre le jeune et les éducateurs, afin de les adapter au mieux. Les parents sont de plus en plus conviés aux RDV avec les pédopsychiatres afin de les intégrer dans la prise en charge et pouvoir reprendre l'histoire familiale et le placement. Cela fait suite à des nombreux échanges lors de nos réunions de concertations partenariales où la place de la famille et l'histoire du placement sont interrogées.

Cette recrudescence de profils qui nécessitent une prise en charge pédopsychiatrique a poussé le Moulin de Coutant et ses partenaires du soin à engager une réflexion approfondie afin d'améliorer le travail partenarial dans l'intérêt de la prise en charge complexe des jeunes accueillis. Cette réflexion a abouti, entre autres, à l'accompagnement à la parentalité des familles.

L'expérience acquise tout au long de ces dernières années a permis de partager notre savoir-faire avec d'autres équipes éducatives autour de la prise charge des jeunes dits « à difficultés multiples ».

La mise en place et la régularité des rencontres et réunions (GOS/réunions de concertation partenarial/RDV pédopsy /RDV CHU) permettent une enveloppe autour de la situation de la jeune qui la sécurise et sécurise les acteurs.



L'affirmation de la place des parents

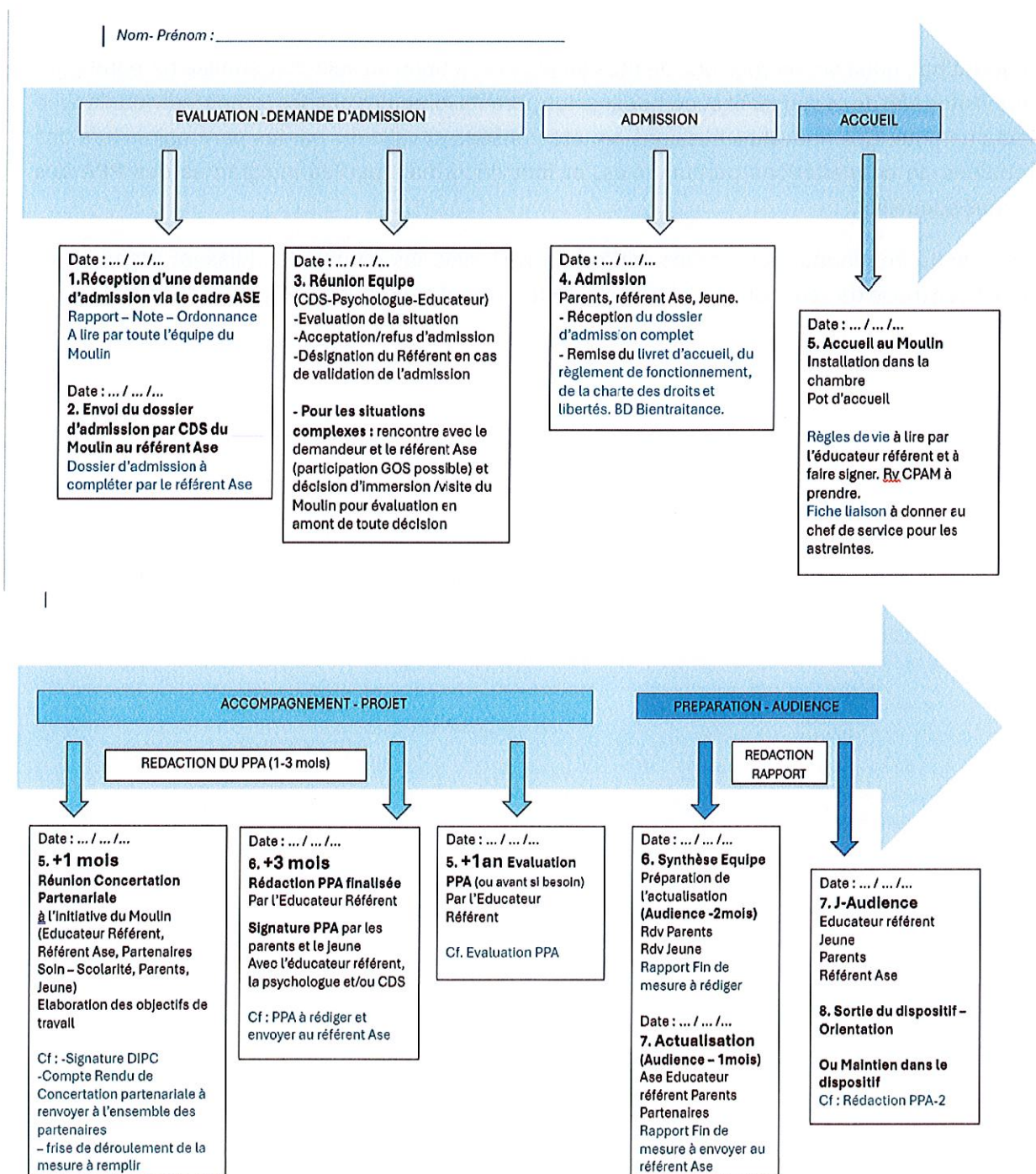
La place des parents a été repensée dans la prise en charge quotidienne des jeunes. En effet, la majorité des jeunes accueillis bénéficient d'une prise en charge de soin qui intègre de plus en plus les parents dans leurs processus.

Aujourd'hui, nous accompagnons de plus en plus les jeunes au sein du domicile parental pour des visites afin de sécuriser et accompagner les parents lorsqu'ils ont des temps individuels avec leurs enfants. Ces nouvelles missions ont été pensées et validées par les partenaires lors des réunions de concertations partenariales, et font désormais parties intégrantes des PPA des jeunes accueillis.

Dans cette continuité, nous avons initié un travail avec les parents les laissant prendre des initiatives (pose de sanction/ cadre et règle) tout en étant soutenu par l'équipe éducative.

3. ORGANISATION : Déroulement de la prise en charge

La Frise du déroulement de la prise est un outil incontournable de chaque éducateur référent afin de visualiser chaque point d'étape sur l'accompagnement global du jeune.



Frise de déroulement de prise en charge – Moulin de Coutant - 2025



4. L'ACTIVITE DU MOULIN DE COUTANT

4.1 Taux d'occupation

	2025	2024	2023
■ Journées à réaliser dans l'année	▶ 1661	1661	1661
■ Journées réalisées	▶ 1913	2392	2011
■ Solde par rapport à l'activité budgétée en nombre de journées	▶ 252	731	350
■ Ecart en % (Réel / à réaliser)	▶ 15,17%	44.01%	21.07%

■ TAUX D'OCCUPATION	▶ 115%	144%	121%
■ Journées non facturées au titre des Droits de Visite et d'Hébergement	▶ 313	133	108

Nous observons une nette diminution du nombre de journées « réalisées » en 2025 notamment due à la fin d'une prise en charge externalisée dans une autre structure sociale en sus de notre capacité d'accueil de 6 jeunes.

Le taux d'occupation reste stable, avec de nouveau un écart positif de 15% en 2025 expliquer par la prise en charge ponctuel et l'accueil en relais de jeune en rupture sur d'autres services notamment pendant les vacances.

Nous observons également une nette augmentation des Droits de visites et d'hébergement résultat direct du travail à la parentalité initié depuis maintenant deux ans.

4.2 File active

Nombre de jeunes accompagnés sur l'année :

En 2025 11 jeunes :

- 6 filles
- 5 garçons

En 2024 8 jeunes :

- 3 filles
- 5 garçons

En 2023 10 jeunes :

- 3 filles
- 7 garçons



7 jeunes étaient présents au 1er janvier 2025

6 jeunes étaient présents au 31 décembre 2025*

*La fin de prise en charge de la jeune sur une structure externalisée en mai 2025 explique cette diminution.

On note en 2025 l'inversion de la balance entre les filles et les garçons, avec une majorité de jeunes filles.

4.3 Mouvements

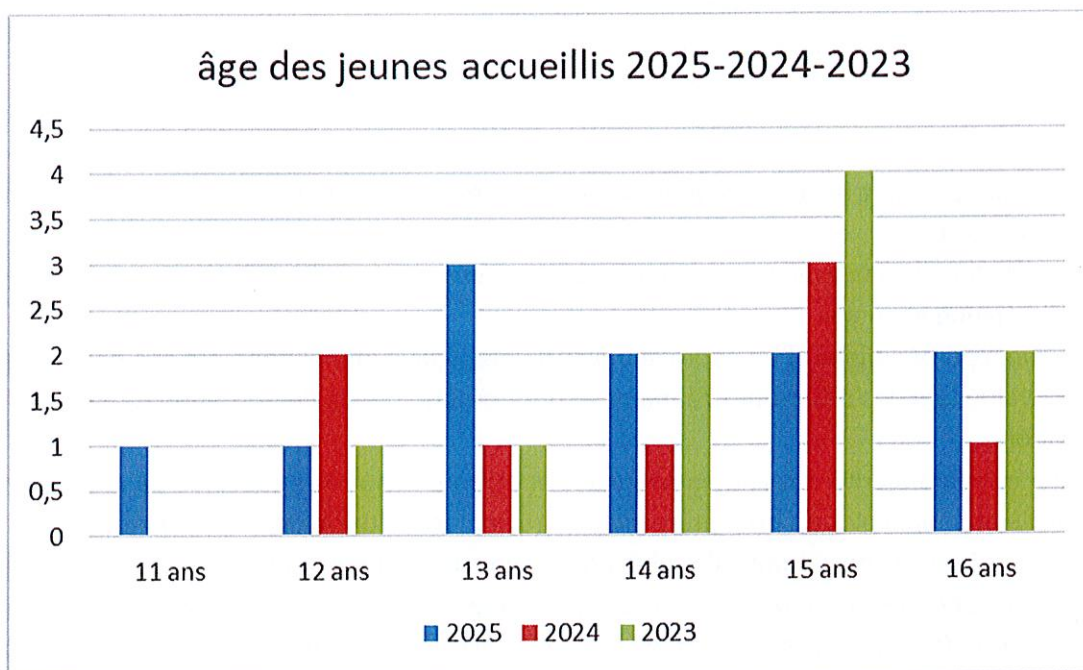
En 2025	En 2024	En 2023
▪ 4 jeunes placés ▪ 5 jeunes sortis	▪ 1 jeune placé ▪ 1 jeune sorti	▪ 5 jeunes placés ▪ 3 jeunes sortis

On constate un renouvellement important de l'effectif en 2025. Les jeunes sortis avaient une solution travaillée en amont afin de sécuriser la transition et la continuité de leur parcours vers leur vie de jeune.



5. CARACTERISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS

5.1 Répartition des âges des jeunes accueillis sur les trois dernières années



On observe une diminution de l'âge des jeunes en 2025. Le choix d'accueillir des plus jeunes s'inscrit dans l'objectif de l'équipe de pouvoir accueillir les jeunes avec des situations complexes le plus tôt possible pour favoriser la stabilisation des troubles pour éviter les ruptures et les sorties avec des orientations adaptées aux besoins des jeunes à leur 18 ans.

5.2 Origine géographique des jeunes accueillis en 2025

Chaque jeune accompagné par le Moulin a l'un ou les deux parents qui résident en Loir-et-Cher.

SPEF Nord	1
SPEF Centre	6
SPEF Sud	4



5.3 Provenance des jeunes

provenance des jeunes	
domicile des parents	1
Assistants familiaux	4
Etablissements Sociaux et Médico Sociaux (ESMS) SAU, MECS, DAPP	3

L'accueil de chaque jeune est préparé et anticipé en équipe en suivant le protocole d'admission du Moulin de Coutant.

Cela permet de faire le lien avec les partenaires et d'assurer une continuité dans le parcours de placement du jeune accueilli.

Chaque jeune a pu bénéficier d'un cadre scolaire ou préprofessionnel adapté à ses capacités. Cela est réévalué lors des différentes réunions et notamment lors de l'élaboration du PPA et de son évaluation.

On constate que la majorité des jeunes accueillis sont issus d'autres structures de placement extra familiale et pour la plupart en rupture avec leurs anciens lieux de prise en charge.

Afin de faciliter l'accueil des jeunes, l'équipe éducative a mis en place dans le déroulement de l'admission des périodes immersions, et un accueil progressif en fonction de la complexité des situations afin de familiariser le jeune à son nouvel environnement et travailler ensemble sur l'acceptation du placement.

5.4 Durée des placements

La durée moyenne des placements :

- En 2023 s'établit à 13 mois
- En 2024 s'établit à 19 mois
- En **2025** s'établit à 20 mois ½

L'augmentation de la durée de placement depuis maintenant 2 ans résulte en partie par la dynamique de travail mise en place par l'équipe éducative sur l'apaisement et d'assurer la pérennité du lieu d'accueil afin d'éviter les ruptures souvent très présentes dans l'histoire des jeunes accueillis.

L'augmentation de cette durée de placement est également en corrélation avec l'augmentation de l'âge à la sortie du Moulin et la diminution de l'âge des jeunes accueillis.



En effet, ces indicateurs reflètent le fruit du travail éducatif sur l'accompagnement des jeunes ce qui permet de mettre en place une prise en charge personnalisée et adaptée à chaque jeune avec des objectifs sur du court, moyen et long terme et de pouvoir travailler l'orientation des jeunes plus en amont. Le travail et la mise en place d'un projet avec les jeunes, la famille et les partenaires permettent de travailler sur la stabilité dans la durée.

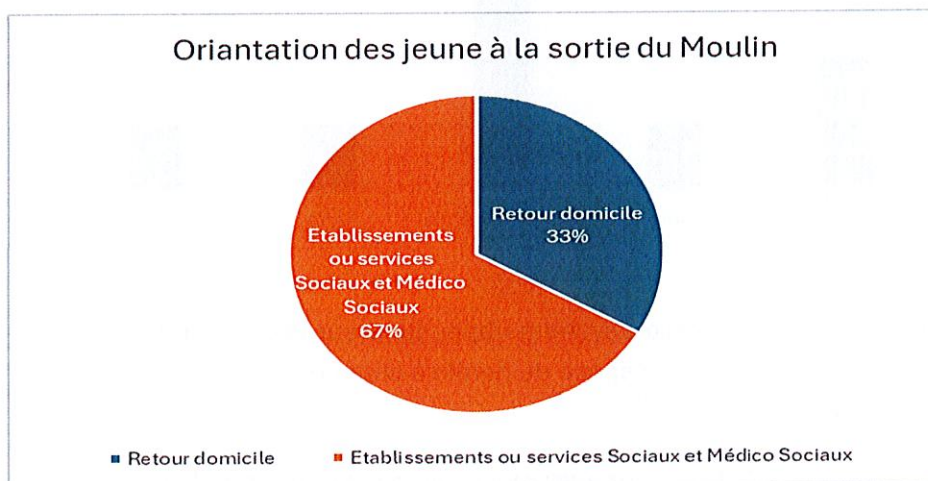
L'âge moyen à la sortie :

- En 2023 est de 17 ans
- En 2024 est de 16 ans 1/2
- En **2025** est de 17 ans 2 mois

5.5 Situation scolaire des jeunes pris en charge

Chaque jeune a pu bénéficier d'un cadre scolaire ou préprofessionnel adapté à ses capacités. Pour l'essentiel, les jeunes ont pris en charge par un établissement médico-social (DAME ou DITEP) avec ou sans scolarité adaptée ou ordinaire.

5.6 Orientation à la sortie



En 2025, les orientations et départs des jeunes ont été élaborés en concertation avec le jeune, les parents et les partenaires. 75% des jeunes ont pu bénéficier d'une admission dans un service ou établissement correspondant à son projet.

On peut observer que le travail à la parentalité porte ses fruits puisque 33% des jeunes sortis sont retournés en famille, chose inédite pour le Moulin depuis maintenant plusieurs années.



On peut noter également que pour la 2^{ème} année consécutive, aucun jeune n'a quitté le dispositif de manière précipitée.

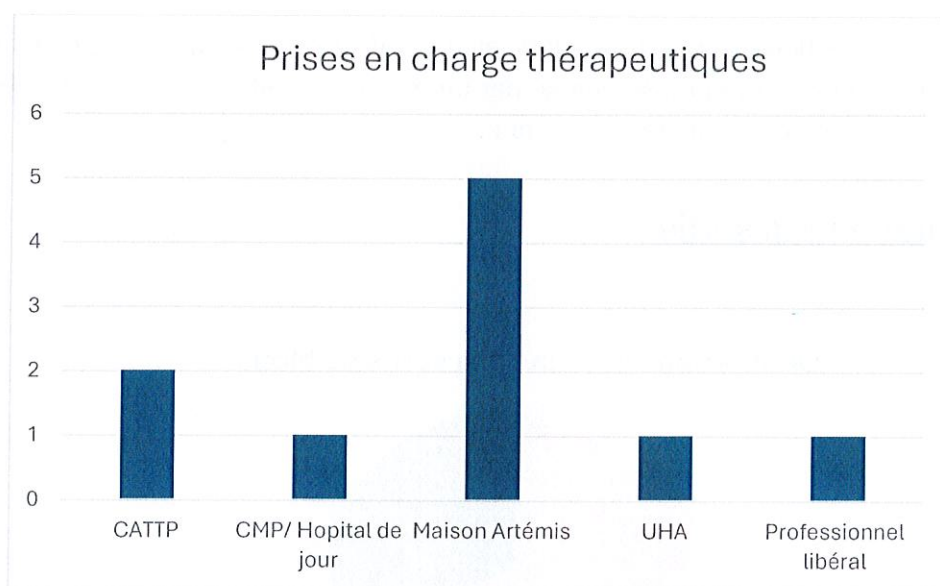
5.7 Prise en charge médico-sociale et sanitaire

L'ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS

Le parcours de soin et le suivi médical est essentiel avec les jeunes pris en charge au Moulin de Coutant.

75% des jeunes du Moulin ont des droits ouverts auprès de la Maison de l'Autonomie.

Les éducateurs accompagnent 75% des jeunes dans la prise quotidienne de leur traitement médicamenteux dans le cadre d'un protocole établi dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé.



En parallèle de leur prise en charge psychothérapeutique sur les lieux de soin (HDJ, CATTP, maison d'Artémis), il est proposé un espace de parole à chaque jeune, à leur demande, avec la psychologue du Moulin.

La spécificité de l'accompagnement par le psychologue du Moulin

Les entretiens peuvent être fixés en amont ou découler d'une demande spontanée. Ils peuvent se dérouler en bureau ou en extérieur. Sur les 6 jeunes présents, 4 sollicitent régulièrement cet espace de parole. Il n'y a pas de caractère obligatoire ni régulier à ces rencontres (mise à part demande de régularité exprimée par le jeune lui-même) afin de maintenir la demande du jeune et favoriser une position active dans les échanges. Cela évite aussi un sentiment de contrainte trop fort et un engagement qui peuvent avoir des freins par ailleurs.



Le cadre singulier de cet espace permet d'évoquer le vivre ensemble au Moulin, le rapport aux autres, les raisons du placement, leur vécu lorsqu'ils ont des DV et DVH ou tout autre sujet qu'il souhaite partager. Il ne s'inscrit pas en doublon des prises en charges thérapeutiques existantes mais bien en complément.

L'importance du collectif de travail dans la prise en charge

Afin d'assurer une prise en charge sécurisée aux jeunes accueillis, l'équipe se réunit avec la psychologue et le chef de service lors de la réunion d'équipe hebdomadaire. La psychologue se situe en soutien de l'équipe éducative à travers l'éclairage clinique des situations et des problématiques rencontrées afin de favoriser le « pas-de-côté » nécessaire à la pensée et à la réflexion autour des situations.

Ces temps d'échange sont riches et permettent la Co-régulation des membres de l'équipe et l'harmonisation des pratiques, entre l'équipe des titulaires et des renforts alloués par l'ASE. Ces derniers participent également aux temps d'analyses des pratiques mensuels avec un intervenant extérieur.

Cette organisation assure un accompagnement cohérent et stable et une mise en place d'un cadre sécurisé, continu et prévisible, au quotidien.

Ce cadre institutionnel participe entièrement à la prise en charge psychologique des jeunes et à la promotion de leur bien-être.

5.8 Situation parentale des jeunes confiés

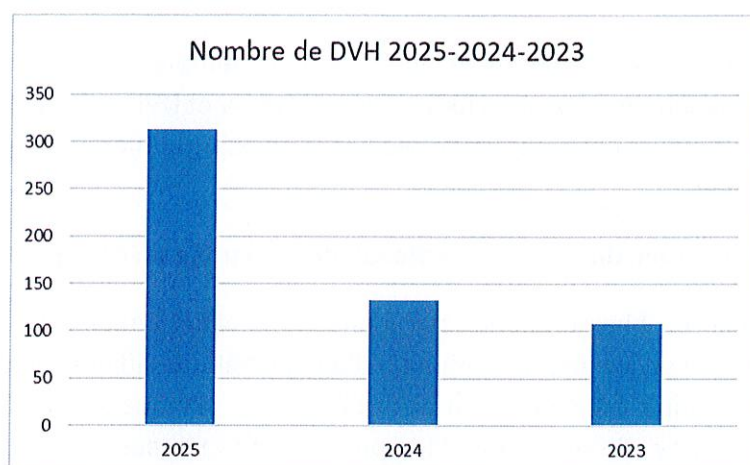
SITUATION PARENTALE	
En couple	1
Divorcée/séparée	6
Un seul parent	2
Sans parent / Famille élargie	1
Total	

5.9 Maintien du lien familial

En 2025 : 313 journées de DVH

En 2024 : 133 journées de DVH

En 2023 : 108 journées de DVH



Très forte augmentation des droits de visites et d'hébergement 2025, qui est l'aboutissement du travail mis en place. Cela a permis pour la deuxième année consécutive que tous les jeunes du moulin de Coutant puissent fêter Noël en famille dans des conditions sereines.

Parallèlement, lors de réunions de concertation avec les partenaires, nous avons aussi répondu favorablement à la demande d'effectuer un travail sur l'accompagnement à la parentalité dans certaines situations. Cette démarche a été actée par l'ensemble des acteurs.

Toutes les démarches liées à ces accompagnements sont toujours entreprises en concertation avec les référents ASE afin d'apporter une cohérence éducative auprès des familles.

L'octroi des renforts par l'ASE nous permet entre autres de mieux répondre à ces missions.



6. ÉTAT DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE

L'année 2025 a permis de consolider les axes d'accompagnement et le travail entrepris depuis plusieurs années. Le groupe s'est énormément renouveler dans le courant de l'année 2025. Cela a permis de mettre en place une nouvelle dynamique de travail pour aider chaque jeune à trouver sa place au sein du groupe et à l'équipe éducative de pouvoir consolider les axes d'accompagnements mis en place en 2024 mais également de pouvoir travailler sereinement l'orientation des situations arrivant à leurs majorités.

C'est ainsi que nous portons une attention particulière au travail partenarial et à la co-construction de maillages autour des situations des jeunes accueillis.

Le travail sur la dynamique d'équipe a pu continuer malgré le départ et l'arrivée de nouveaux professionnels. Les arrivées et les départs sont travaillés en amont avec le chef de service et la psychologue et avec les jeunes lors des « **réunions jeunes** » qui ont lieu chaque mois.

L'année 2025 est aussi marqué par le travail initié en 2024, avec un apaisement des jeunes dans le maintien d'un cadre sécurisant qui a permis de consolider la baisse des passages à l'actes et des dégradations. Les hospitalisations aux urgences ont laissé place dans la majorité des cas à des hospitalisations programmées.

Le travail partenarial engagé permet de baser les interventions de chacun dans des relations de confiance et de transparence avec tous nos partenaires.

Les compétences et connaissances acquises au fur et à mesure de nos accompagnements, nous ont permis d'être en soutien à des services internes à l'association mais également externes, sur des prises en charge de plusieurs jeunes à difficultés multiples confiés au département.

Dans ce cadre, nous avons coconstruit un maillage avec les partenaires pour aider à la prise en charge d'une jeune en grande détresse psychologique, sujette à des passages à l'acte d'une grande violence et de mises en danger significatives.

Toujours dans le but de consolider le travail à la parentalité différentes réunions sont mises en place afin de permettre au jeune et à ses parents reprendre leur place, d'affirmer et de développer leurs compétences en tant que parent. Le travail est toujours en constante réévaluation en fonction des situations.

Le moulin porte une attention particulière à l'environnement familiale des jeunes, les actions mises en place avec les familles ont permis d'observer l'apaisement de certains jeunes et l'acceptation du placement.



L'ouverture sur l'extérieur

Les professionnels du Moulin de Coutant sont soucieux d'apporter une **ouverture vers l'extérieur** pour les jeunes accueillis afin de favoriser l'autonomie et la citoyenneté.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'activités a été proposé aux jeunes au sein du Moulin mais et également sur l'extérieur.

Il s'agit, au travers des activités proposées, de travailler sur des objectifs précis en lien avec les problématiques de chaque jeune au sein du Moulin mais d'appréhender également leurs difficultés de socialisation.

Pour la plupart d'entre elles, ces activités sont initiées par l'équipe éducative, mais les adolescents sont aussi à l'initiative de certaines :

- La pêche : l'accès direct à la Cisse au sein du Moulin favorise cette activité qui permet aux jeunes de s'apaiser et se détendre.
- La piscine : les jeunes apprécient cette activité qui constitue un support pour aborder de multiples thématiques : bien être, santé, détente, plaisir d'être ensemble....
- La randonnée : grâce à la proximité de la forêt, il est possible à tout moment de faire une marche à deux ou à plusieurs.
- La pâtisserie et la cuisine : c'est l'occasion d'un moment de convivialité et de partage. Cette activité permet également de les associer à la vie du Moulin de Coutant et représente un outil de travail éducatif (santé, apprentissages domiciliaires...
- Les activités sportives : un partenariat est mis en place avec la salle « l'Orange bleue » à Blois qui s'inscrit dans une volonté de lutter contre la sédentarité des jeunes et l'éducation à la santé
- La poterie : Espace privilégié pour mettre en avant la créativité au-delà des apprentissages techniques.
- Animation musicale : continuité du projet musique mis en place en 2024, avec des animations percussions et chants (Maison de Bégon, La Fabrique) dans objectif d'une nouvelle création artistique en 2026.
- L'équipe s'appuie sur les activités et sorties proposées par l'association Culture du Cœur pour encourager l'accès à la culture et aux loisirs.



Deux mini séjour Alternatif dans des fermes pédagogiques ont été organisé pendant l'année 2025. L'objectif étant de pouvoir préserver les jeunes mais également les professionnels. Lorsque le poids du collectif au quotidien ou les manifestations des troubles sont trop prégnantes pour le jeune, le moulin met en place des mini-séjours. Ainsi, le temps d'un week-end, le jeune peut trouver de l'apaisement. Accompagné par les professionnels il arrive à trouver les ressources pour pouvoir réintégrer le groupe.

Les espaces de convivialité : Les anniversaires des jeunes, les fêtes de fin d'année sont également sources de discussions pour permettre une organisation avec les jeunes. Ils sont ainsi acteurs de l'organisation, de la préparation et du bon déroulement des soirées.

Des sorties individuelles sont également proposées afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes accueillis au sein du Moulin. Les repas individuels sont également un moyen de d'apaisement.

Dans la continuité des valeurs de l'association nous avons poursuivi **l'accueil ponctuel des jeunes en difficulté dans d'autre structure de l'association :**

- Un jeune du PFS pendant une semaine durant l'été 2025
- Un jeune du foyer Bougainville dans des problématiques de fugue, addictions et violence.
-

L'Atelier Scolaire et Technique : un atout en interne

L'ACESM bénéficie d'un Atelier Scolaire et Technique en interne, qui profite à certains jeunes du Moulin de Coutant surtout sur les temps de vacances scolaires. Au-delà du contexte d'activité, c'est aussi un outil d'évaluation de la capacité des jeunes à intégrer un groupe sur activité.

Un jeune déscolarisé et n'ayant pas de prise en charge professionnel et scolaire bénéficie également de la prise en charge à l'AST dans le cadre de son projet. Il peut découvrir plusieurs ateliers et aujourd'hui commencer à envisager un projet professionnel.

Tout cela a permis à ce que le groupe prenne vie et aujourd'hui nous pouvons observer une autorégulation entre jeunes lors de moments d'agitation tant que dans la tristesse et dans la joie.

Des modalités de prise en charge innovantes

Afin de prévenir et de gérer les situations critiques, le Moulin de Coutant ne cesse de proposer des actions et des modalités de prises en charge innovantes en concertation et en collaboration avec les différents partenaires.

Les compétences et connaissances acquises au fur et à mesure de nos accompagnements, nous permettent « d'être force de proposition » lorsque nous sommes confrontés à des difficultés d'orientation ou lorsque nous sommes sollicités pour des « situations complexes du



Département ».

Bien qu'interrompu en aout 2025, l'intervention de nos éducateurs auprès d'un jeune accueilli dans un lieu de vie en tant qu'appui ressources a permis, pour un temps, de soutenir sa prise sur ce lieu de vie.

Participation à un atelier d'écriture

C'est dans ce que cadre et sur l'invitation du Dr Her (chef de service de la pédopsychiatrie de Blois) qu'une partie de l'équipe du moulin (le chef de service, la psychologue et l'éducateur référent) a pu participer à un atelier d'écriture pour une la publication d'un article dans une revue médicale : « *revue l'information psychiatrique / www.jle.com* ».

L'objectif de pouvoir témoigner d'une expérience clinique collective enrichissante, et de pouvoir soutenir les élans d'autres collègues d'autres équipes qui seraient sensibles à cette façon de faire.

En effet, Neuf professionnels issus d'institutions du médico-social, de la protection de l'enfance et du soin ont participé à un atelier d'écriture en présentiel pour mettre en récit l'expérience qu'ils ont partagé de l'été 2023 à l'été 2025 à travers des réunions partenariales mensuelles.

La proposition était que chacun écrive et témoigne à partir de son appartenance institutionnelle, sa sensibilité, ses mots, de « ce que nous vivons auprès d'une patiente, comment nous en parlons auprès des collègues lors du GOS et quels effets cela produit ».

L'espace d'écriture se proposait comme contenant, permettant d'écrire en sécurité, en confiance avec le groupe et les enjeux hiérarchiques.

L'écriture en groupe ouvre à une disposition dérivée de l'expérience analytique telle que décrite par Fos-Falque, « qui ouvre à la possibilité de se surprendre autre et différent, échappant à toute saisie objectivante ».

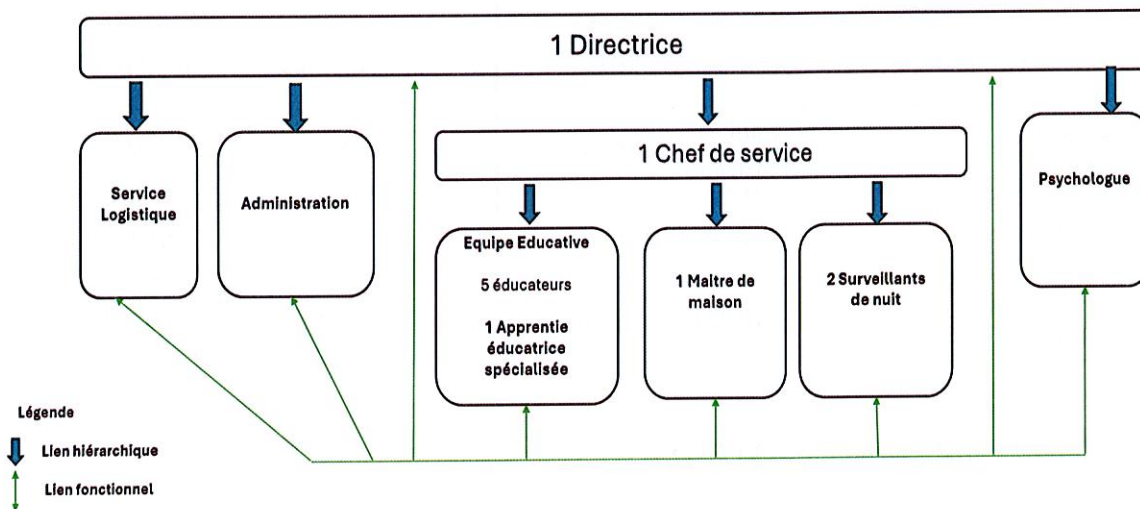
Cette démarche vise à voir apparaitre ce qui a traversé et mobilisé l'humanité de chacun des participants dans son exercice professionnel. Les textes ont ensuite été lus et analysés en groupe, avec l'objectif de décrire la méthode qui a guidé ces réunions, et des effets qui en ont été observés par les différents participants.

7. LES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Organigramme



ORGANIGRAMME MECS Moulin de Coutant



Mise à jour
Septembre 2025

7.2 Formation salariés

Démarche de réflexion autour des pratiques et du travail en équipe

L'équipe éducative bénéficie chaque mois de 2 heures d'analyse des pratiques professionnelles avec un intervenant extérieur. C'est l'occasion pour les membres de l'équipe éducative d'analyser ses propres pratiques et de partager ses expériences pour améliorer la qualité et la cohérence des interventions.

Le 4 décembre, l'ensemble du personnel du pôle CEAPS s'est réuni pour une journée séminaire.

- La force du collectif au service de l'action, faire ensemble pour faire avec les jeunes que nous prenons en charge et accompagnons vers leur vie d'adulte.
- « Comic exquis ». Sur les conseils de Sébastien DUFORESTEL (BD BOUM) : Par équipe de 3 ou 4 professionnels, création petites histoires de Truc et Machin.



<u>Intitulé de la formation</u>	<u>Nombre salariés</u>	<u>Organisme</u>	<u>Lieu de la formation</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>du</u>	<u>au</u>
Approche de la transidentité	1	INFIPP	Blois	2	06/03/2025	07/03/2025
Utilisation du logiciel de gestion des horaires	1	Océalia	Blois	1	26/03/2025	26/03/2025
Utilisation du logiciel Némoweb	2	Probesys	Blois	1	24/04/2025	24/04/2025
La sanction éducative	2	ACTIF	Blois	3	12/05/2025	14/05/2025
Gestion crise et agressivité	4	Label Formation	Blois	3	10/09/2025	12/09/2025
Conduites addictives	1	Oppélia VRS	Blois	1	17/09/2025	17/09/2025
Sauveteur Secouriste du Travail MAC	2	SCHUBB	Blois	1	27/11/2025	27/11/2025

7.3 Accueil apprenti / stagiaires

Une apprentie ES en 3eme année à l'ERTS fait partie intégrante de l'équipe éducative.

Le Moulin a accueilli 4 stagiaires en 2025 :

- 1 stagiaire dans le cadre de sa formation d'éducatrice spécialisée à l'ITS de Tours sur l'antenne de Blois.
- 1 stagiaire monitrice-éducatrice à l'ERTS.
- 2 stagiaires en immersion pour découvrir les métiers de l'accompagnement éducatif en partenariat avec la mission locale

8. RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS DU CEAPS

(Validé lors de la réunion CVS du 4 mars 2026)

8.1 Composition du CVS du CEAPS

Le CVS du CEAPS est composé de 11 représentants dont 7 titulaires

1 Jeune accompagné du Moulin de Coutant est élu Président du CVS du CEAPS.

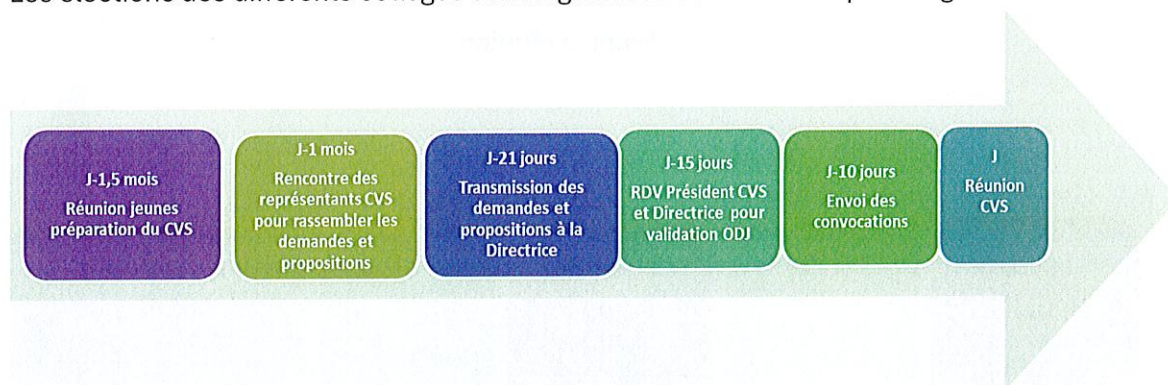
	Représentants des jeunes accompagnés		Représentants des familles		Représentants des salariés	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
MECS Moulin de Coutant	1	1			1	1
MECS Foyer Bougainville	1				1	1
SAU	1				1	1
PFS	0		1		0	0

8.2 Organisation des élections du CVS du CEAPS

Le CVS du CEAPS a élu en décembre 2024 ses membres pour une durée de 1 an.

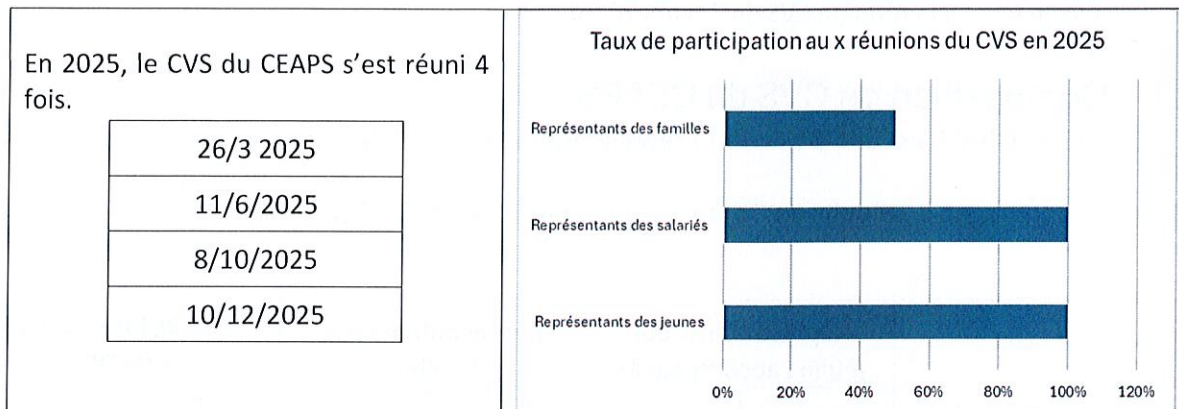
Les membres du CVS sont élus selon la procédure définie dans le règlement intérieur.

Les élections des différents collèges sont organisées selon un retroplanning.



Les représentants des jeunes accompagnés du CVS du CEAPS sont élus par service à bulletin secret. Les représentants des familles du CVS du CEAPS sont élus dans le cadre d'un vote par correspondance. Les représentants des salariés sont élus dans le cadre d'une réunion d'équipe.

8.3 Organisation des réunions du CVS du CEAPS

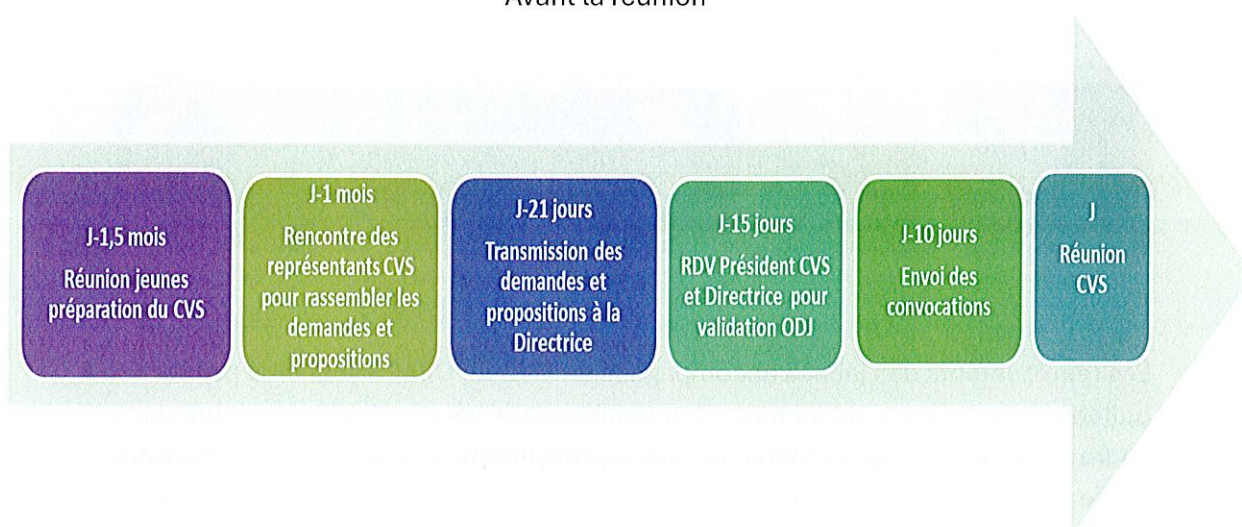


Les représentants sont assidus pour les réunions. Et, en cas d'absence ou de départ, il y a toujours un jeune qui se mobilise pour participer au CVS.

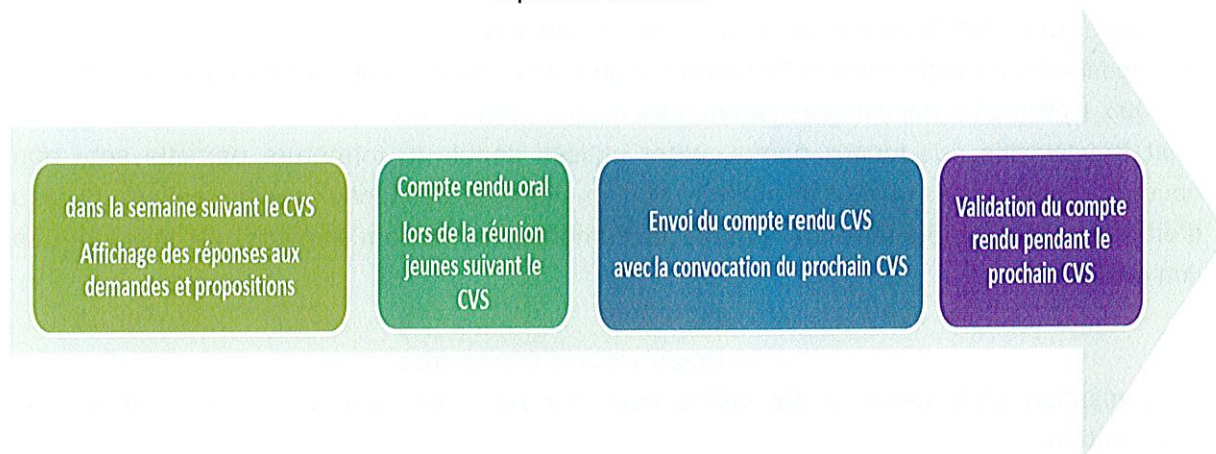
8.4 Modalités de préparation et de suivi des réunions CVS

Pour soutenir la dynamique du CVS et favoriser la participation et l'engagement des jeunes accompagnés à cette instance. La mise en œuvre d'un rétroplanning rythme les interventions des représentants du CVS lors des réunions jeunes organisées par service tant en amont qu'en aval des réunions

Avant la réunion



Après la réunion



8.5 Modalités de diffusion des comptes rendus du CVS du CEAPS

Chaque service dispose d'un tableau d'affichage CVS comprenant : la liste des élus, le dernier compte-rendu de réunion et le suivi des décisions.

8.6 Thématiques abordées en réunion en 2025 émanant des jeunes

Budgets des jeunes : Argent de poche, Hygiène, coiffure

La question des budgets est présente sur chaque réunion. Aujourd'hui les différents budgets sont harmonisés et la question qui demeure est le montant insuffisant selon les jeunes.

Proposition d'une fête de Noël commune aux hébergements

Les jeunes sollicitent l'organisation d'une fête de Noël commune. Mme LENOBLE donne un accord de principe pour l'organisation d'une fête commune. Cependant, pour Noël c'est compliqué car cela demande une intendance importante et la location d'une salle (délai trop court pour 2025). Il est évoqué la possibilité de le faire plus au beau temps. Le site de Sainte Anne serait alors privilégié.

Dans le même esprit, les jeunes proposent de faire des séjours communs entre services. Les professionnels sont également favorables à cette proposition.

Utilisation du téléphone portable

Les jeunes interrogent régulièrement sur les règles d'utilisation du portable et les disparités qu'ils ressentent. Il est rappelé que les règles sont différentes selon l'âge et aussi en fonction des demandes des parents qui sont généralement les détenteurs des forfaits et qui peuvent mettre des systèmes de limitation de l'utilisation.

Amélioration des locaux du Moulin de Coutant et de Bougainville



Les jeunes des 2 MECS sont en demande d'amélioration des locaux.

Pour le Moulin, les espaces sont limités et il manque un espace d'apaisement qui a été réalisé en 2025. Il offre un espace d'apaisement mais aussi de rencontre.

Pour Bougainville, les locaux partiellement utilisés depuis la fermeture partielle sont non occupés. En 2025, des travaux de peinture et d'amélioration des locaux ont été réalisés. Bureau d'entretien, salle de réunion et des projets de réaménagements sont en cours avec les jeunes en lien avec l'AST

Organisation d'Olympiades

L'organisation d'olympiade a été validée mais n'a pas eu lieu, du fait du manque de mobilisation.

Présentation du projet Cap'Autonomie à Bougainville

Les jeunes de Bougainville présentent le projet Cap'Autonomie, pour les jeunes au-delà de 16 ans, qui préparent leur sortie et apprennent à vivre seul dans un espace sécurisé (surveillant de nuit et présence d'un éducateur). Il s'agit de 3 chambres dans un appartement à quelques centaines de mètres du foyer.

Fermeture des portes le soir

Des jeunes se plaignent de devoir fermer leur porte la nuit selon le surveillant de nuit présent. Elles expliquent être rassurées par le fait de laisser la porte entrouverte. La Directrice a expliqué la consigne donnée aux surveillants de nuit. « Les portes sont maintenues fermées pour des raisons de sécurité incendie (limiter les propagations de fumée en cas d'incendie). Cependant, une tolérance est accordée afin que les jeunes puissent aborder l'endormissement dans de bonnes conditions.

8.7 Sollicitation du CVS

Les Représentants du CVS ont été sollicités pour :

- Validation du rapport annuel du CVS
- Participation aux élections du CVS départemental 41

8.8 Evènement indésirable, réclamations et signalements

Le bilan des événements, signalements et réclamations ainsi que les mesures correctives apportées ont été présentés au CVS et ont fait l'objet d'une discussion

8.9 Date de la dernière révision du règlement intérieur du CVS

Le règlement intérieur établi en 2024, n'a pas fait l'objet de modifications en 2025.



9 DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

9.1 Suivi des évènements indésirables

Nous n'avons pas déploré d'évènement indésirable en 2025 sur le moulin de Coutant

9.2 Plan d'amélioration continu de la qualité

9.2.1 Réalisations 2025

En 2025, en transversalité, les équipes des hébergements ont retravaillé la procédure de mise à l'écart dont le but est de permettre au jeune en difficulté sur un service et / ou équipes de pouvoir trouver un hébergement temporaire au sein d'un des hébergements du pôle et d'éviter ainsi les risques de rupture de parcours.

La procédure d'admission et le déroulé la prise en charge ont été reformalisés. Y apparaissent désormais les temps de recueil des besoins et attentes du jeune et de sa famille tout au long de son parcours au Moulin.

L'aménagement d'une salle « Cocoon » à l'étage, permet de proposer un espace en dehors du collectif qui peut être agité, bruyant, source d'hyperstimulation, d'excitation ou d'anxiété. Cet espace, à distance du bureau éducatif et des espaces communs du quotidien offre un cadre chaleureux et confidentiel.

Il est investi par les éducateurs et la psychologue en entretien individuel ou en entretiens psycho-éducatifs avec les jeunes et leur famille.

Il est investi par les jeunes pour s'apaiser

Il est investi par les professionnels pour rédiger les écrits professionnels et aussi parfois pour souffler.



9.2.2 Perspectives 2026

Plan d'amélioration continue de la qualité

Action	Echéance	Commentaire
Mise à jour du projet de service	Report à la fin du 1 ^{er} semestre 2026	Les groupes de travail se réunissent selon la programmation établie.
Mises à jour Livret d'accueil règlement de fonctionnement	2 ^{ème} Semestre 2026	Intégration des éléments manquants (rapport d'évaluation) et prise en compte de l'évolution du service
Réorganisation des différents affichages sur le service	1 ^{er} semestre	
Gestion des risques Etablir la cartographie des données pour le RGPD	2 ^{ème} Semestre 2026	
Gestion des risques Etablir un Vademecum santé	2 ^{ème} semestre 2026	Rassembler en un document l'ensemble des éléments concernant la santé des jeunes pris en charge (protocole de distribution des médicaments, prise en charge des risques infectieux, risques fortes chaleurs ou grands froids...)